

CAN Équilibré Fidelity 100/100 (PS2)[†]

31 mai 2026

Un fonds visant à procurer un équilibre entre la croissance à long terme et la stabilité en matière de revenus.

Ce fonds vous convient-il?

- Vous souhaitez obtenir un revenu de placement et faire fructifier votre argent avec le temps.
- Vous désirez investir de façon équilibrée dans des fonds canadiens à revenu fixe (pas plus de 45 pour cent) et dans des fonds d'actions canadiennes et étrangères.
- Vous êtes prêt à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

COTE DE RISQUE



FUNDGRADEA⁺
ATTEINT POUR L'ANNÉE 2025

Catégorie de fonds

Équilibrés canadiens neutres

Date de création

14 mai 2012

Ratio des frais de gestion (RFG)*

-

Gestion du fonds

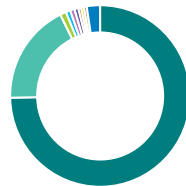
Groupe de solutions de portefeuille

Dans quoi le fonds investit-il? (au 31 mars 2026)



Répartition de l'actif (%)

| | |
|------------------------------|------|
| Obligations Domestiques | 38,3 |
| Actions canadiennes | 35,5 |
| Actions américaines | 16,8 |
| Actions internationales | 7,1 |
| Espèces et équivalents | 1,2 |
| Obligations Étrangères | 0,9 |
| Unités de fiducies de revenu | 0,3 |
| Autres | -0,1 |



Répartition géographique (%)

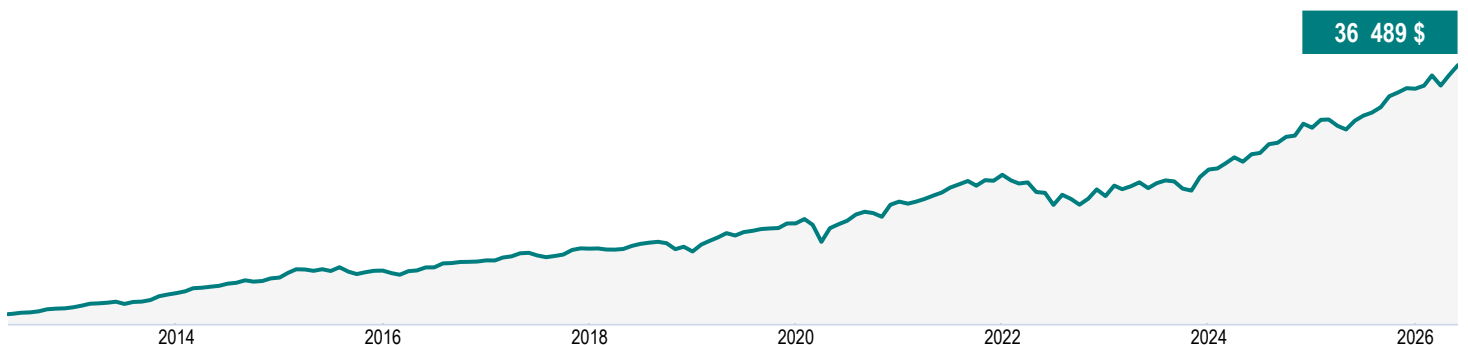
| | |
|-------------|------|
| Canada | 74,7 |
| États-Unis | 18,0 |
| Royaume-Uni | 1,1 |
| Japon | 0,8 |
| Pays-Bas | 0,8 |
| Irlande | 0,7 |
| France | 0,5 |
| Belgique | 0,5 |
| Espagne | 0,5 |
| Autres | 2,4 |



Répartition sectorielle (%)

| | |
|----------------------------|------|
| Revenu fixe | 39,2 |
| Services financiers | 15,4 |
| Technologie | 11,2 |
| Matériaux de base | 7,9 |
| Énergie | 7,2 |
| Services aux consommateurs | 4,5 |
| Services industriels | 3,1 |
| Biens industriels | 3,0 |
| Biens de consommation | 2,1 |
| Autres | 6,4 |

Croissance d'une somme de 10 000 \$ (depuis la création du fonds)



CAN Équilibré Fidelity 100/100 (PS2)[†]

31 mai 2026

Renseignements sur le fonds (au 31 mars 2026)

| Principaux titres | % |
|---|-------------|
| Banque Royale du Canada | 1,9 |
| Agnico Eagle Mines Ltd | 1,7 |
| NVIDIA Corp | 1,6 |
| Shopify Inc catégorie A | 1,5 |
| Suncor Energy Inc | 1,4 |
| TC Energy Corp | 1,2 |
| Banque Toronto-Dominion | 1,1 |
| Banque de Montréal | 1,0 |
| Gouvernement du Canada 3,50 % 01-sep-2029 | 1,0 |
| Gouvernement du Canada 1,50 % 01-jun-2031 | 0,9 |
| Répartition totale des principaux titres | 13,3 |

| Caractéristiques du portefeuille | |
|---|--------------|
| Écart-type | 7,39 % |
| Rendement du dividende | 1,74 % |
| Rendement à l'échéance | 3,86 % |
| Durée (années) | 7,38 |
| Coupon | 3,72 % |
| Cote de crédit moyenne | AA- |
| Capitalisation boursière moyenne (millions) | 655 777,4 \$ |

Actifs nets (millions de \$)
58,6 \$

Cours
36,49 \$

Nombre de titres
1772

Placement initial minimal
100 000 \$
Un minimum de 500 000 \$ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

Codes de fonds
AFA – CLGE1301

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

| 1 MO | 3 MO | ACJ | 1 AN | 3 ANS | 5 ANS | 10 ANS | DEPUIS CRÉATION |
|-------------|-------------|-------------|--------------|--------------|-------------|-------------|-----------------|
| 2,99 | 3,09 | 7,38 | 19,36 | 15,95 | 9,73 | 9,32 | 9,65 |

Rendements par année civile (%)

| 2025 | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 |
|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| 13,91 | 17,53 | 12,52 | -9,13 | 12,99 | 11,80 | 17,92 | -1,78 |

Fourchette de rendements sur cinq ans (01 juin 2012 - 31 mai 2026)

| Meilleur rendement | Date de fin de la meilleure période | Pire rendement | Date de fin de la pire période | Rendement moyen | % des périodes de rendement positif | Nombre de périodes positives | Nombre de périodes négatives |
|--------------------|-------------------------------------|----------------|--------------------------------|-----------------|-------------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| 11,16 % | mars 2025 | 3,71 % | mars 2020 | 8,07 % | 100,00 % | 109 | 0 |

CAN Équilibré Fidelity 100/100 (PS2)[†]

31 mai 2026

Commentaire du fonds T1 2026

Les commentaires et les opinions sont fournis par Groupe de solutions de portefeuille.

Commentaires sur les marchés

Les actions mondiales ont reculé au cours du premier trimestre de 2026 et ont été à la traîne des obligations mondiales, qui ont enregistré une légère perte. (Tous les rendements sont des rendements totaux en dollars canadiens.) Les actions mondiales ont perdu de la vigueur en raison de l'accentuation des tensions au Moyen-Orient, ce qui a entraîné une incertitude économique. Le conflit a en grande partie fermé le détroit d'Ormuz aux livraisons de pétrole, ce qui a fait grimper les prix du pétrole et suscité des inquiétudes quant à l'inflation et à la nécessité pour les banques centrales de relever les taux d'intérêt cette année.

Le marché boursier américain a reculé, affichant une faible perte à un chiffre. Le secteur des produits financiers a été le moins performant. Les actions canadiennes, soutenues par un solide rendement du secteur de l'énergie, ont progressé et surpassé les actions américaines. Les actions de l'EAEO ont enregistré de légers gains, à la traîne des actions canadiennes, mais devant les actions américaines. Les actions du Royaume-Uni et du Japon se sont bien comportées. Les actions des marchés émergents se sont également appréciées et ont dépassé celles des marchés développés, les actions du Brésil et du Mexique s'étant bien comportées.

L'indice des obligations universelles FTSE Canada a enregistré un rendement total de 0,2 % pendant le trimestre. Les cours des obligations d'État ont augmenté, tandis que les taux des obligations d'État ont augmenté. Les obligations d'État ont distancé les obligations de sociétés, qui ont enregistré de légers gains. Les obligations de sociétés ont été entravées par l'élargissement des écarts de taux (le différentiel de rendement entre les obligations de sociétés et les obligations d'État). Dans le segment des obligations de sociétés, les plus performantes étaient celles du secteur de la titrisation. Les cours des obligations à rendement élevé ont augmenté sur la base du rendement total et ont devancé ceux des obligations de sociétés de catégorie investissement.

Durant le trimestre, les taux de rendement des obligations mondiales se sont accrus et leurs cours ont légèrement reculé. La Banque du Canada, la Réserve fédérale américaine, la Banque d'Angleterre, la Banque centrale européenne et la Banque du Japon ont toutes maintenu leurs taux directeurs inchangés au cours du trimestre. Le taux des obligations du Canada de 10 ans a augmenté, passant de 3,43 % à 3,47 %. Les taux de rendement des obligations souveraines des États-Unis, du Royaume-Uni, d'Allemagne et du Japon ont également progressé.

Rendement

Le Fonds Fidelity Discipline Actions Canada a contribué au rendement en raison de sa sélection d'actions judicieuse dans les secteurs des matériaux et des produits industriels.

Les fonds Fidelity Obligations canadiennes et FNB indiciel d'actions canadiennes à grande capitalisation ont nui au rendement. Le Fonds indiciel d'actions américaines a également nui au rendement en raison de la faiblesse générale du marché boursier américain.

CAN Équilibré Fidelity 100/100 (PS2)[†]

31 mai 2026

Activité du portefeuille

Le sous-conseiller n'a apporté aucun changement au portefeuille pendant le trimestre.

Perspectives

Le premier trimestre de 2026 a marqué une transition dans la position de chef de file du marché, les problèmes d'approvisionnement et les risques géopolitiques supplantant les cycles de la demande ayant le plus contribué à la volatilité. L'escalade des tensions au Moyen-Orient a entraîné une forte hausse des prix du pétrole, ravivant les craintes d'inflation et accentuant l'incertitude visant la croissance économique, sans toutefois montrer de signes clairs de détérioration économique. Bien que la volatilité globale se soit atténuée par moment, une volatilité implicite élevée suggère que les marchés anticipent un éventail plus large de résultats, alors que la fragmentation mondiale, les contraintes énergétiques et les goulets d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement minent la confiance des investisseurs.

Dans ce contexte, le sous-conseiller continue de mettre l'accent sur la résilience du portefeuille. Le sous-conseiller continue de privilégier une vaste diversification entre les régions et les facteurs de rendement, évitant ainsi de trop compter sur une désinflation en douceur ou un assouplissement prévisible. L'exposition de base aux thèmes de croissance structurelle comme l'intelligence artificielle demeure importante, mais le sous-conseiller est conscient du risque accru de concentration et de la plus grande sensibilité macroéconomique dans les attentes à l'égard des bénéficiaires.

Dans les portefeuilles, les placements alternatifs, y compris les contrats à terme gérés, les stratégies de volatilité et la parité de risque, jouent un rôle croissant dans l'évolution des corrélations. Les titres à revenu fixe demeurent un stabilisateur utile, bien qu'il soit moins fiable que dans les cycles précédents, ce qui renforce la nécessité d'avoir des sources de diversification et de liquidité plus vastes pour se protéger contre les chocs épisodiques.

CAN Équilibré Fidelity 100/100 (PS2)[†]

31 mai 2026

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 31 mars 2026.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 31 mars 2026. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

CAN Équilibré Fidelity 100/100 (PS2)[†]

31 mai 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

[^]L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

[†]Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., [‡]Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La note FundGrade A+[®] est utilisée avec la permission de Fundata Canada Inc., tous droits réservés. Les Trophées annuels FundGrade A+[®] qui distinguent la « crème de la crème » des fonds d'investissement canadiens, sont remis par Fundata Canada Inc. Le calcul de la note FundGrade A+[®] complémentaire de la notation mensuelle FundGrade, est déterminé à la fin de chaque année civile. Le système de notation FundGrade évalue les fonds en fonction de leur rendement ajusté au risque, mesuré par le ratio de Sharpe, le ratio de Sortino et le ratio d'information. Le résultat pour chaque ratio est calculé individuellement, sur des périodes de 2 à 10 ans. Les résultats sont alors équi pondérés en calculant une note mensuelle FundGrade. Les notes FundGrade sont réparties en cinq tranches qui vont de « A » (performance supérieure) à « E » (performance inférieure). Ainsi, 10 % des fonds gagnent la note A, 20 % des fonds obtiennent la note B, 40 % des fonds reçoivent la note C, 20 % des fonds recueillent la note D et 10 % des fonds reçoivent la note E. Tous les fonds éligibles doivent avoir reçu une note mensuelle FundGrade au cours de l'année précédente. La note FundGrade A+[®] utilise un calcul dans le style de « moyenne pondérée cumulative » (MPC). Les notes mensuelles FundGrade de « A » à « E » reçoivent des notations allant respectivement de 4 à 0. Le résultat moyen d'un fonds[™] détermine son MPC. Tout fonds possédant un MPC supérieur

CAN Équilibré Fidelity 100/100 (PS2)[†]

31 mai 2026

ou égal à 3,5 reçoit la note A+. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Web www.FundGradeAwards.com. Même si Fundata fait de son mieux pour s'assurer de la fiabilité et de la précision des données contenues dans la présente, l'exactitude de ces dernières n'est pas garantie par Fundata.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

